

**PV de la 107<sup>ème</sup>  
Assemblée des Délégués FFA  
12 février 2022, à Courtepin**



FEDERATION FRIBOURGEOISE  
D'APICULTURE

VERBAND FREIBURGISCHER  
BIENZUCHTER

www.ffa-vfb.ch  
office@ffa-vfb.ch

**Présents :** Selon liste en fin de ce PV, 48 personnes présentes et environ une trentaine de plus pour la conférence

**Excusés :** Grégoire Seitert (SAAV) ; Nadine Degen (absente)

**Invités :** M CE Didier Castella, M. Pierre-Alain Bapst (Terroir Fribourg)

**Délégués :** 2 par section + 1 par centaine = **21 délégués des sections**

Sense	4	Glâne	3	Gruyère	3
Sarine	3	Broyarde	2	Lac FR	2
Lac/See DE	2	Veveyse	2		

### **1. Ouverture de l'assemblée**

La Présidente Anne-Claude Jacquat ouvre l'Assemblée des Délégués et salue cordialement les personnes présentes et en particulier M. le CE Didier Castella et Pierra-Alain Bapst de Terroir Fribourg.

Il y a 18 délégués présents + 8 membres du comité ; ce qui fait 26 droits de vote (sauf pour les comptes).

Les scrutateurs désignés sont Eric Dorthe et Jean-Marie Zosso.

### **2. PV de la 106<sup>ème</sup> Assemblée des délégués du 23 avril 2021 par Zoom**

Le PV est accepté et avec nos chaleureux remerciements à Olivier pour sa rédaction.

### **3. Rapport de la Présidente Anne-Claude Jacquat**

Anne-Claude Jacquat présente son rapport, voir annexe.

#### **Allocution de M. le CE Didier Castella**

Avec l'honneur d'être aussi délégué pour la section de la Gruyère, D. Castella débute par des citations émérites sur l'apiculture et reste très positif pour le développement de l'apiculture dans le canton de Fribourg.

Le plan phytosanitaire a été adopté par le Grand Conseil la semaine passée avec le but de réduire de moitié les phytos, et pour les agriculteurs d'une part, et aussi pour les autres utilisateurs (privés). « La Biodiversité est un peu notre assurance-vie ». D. Castella est convaincu que l'innovation reste un moteur en faveur de

l'environnement et de l'économie. L'abeille est capable de faire le maximum avec le minimum d'intrants, prenons-en exemple. Si chacun fait sa part, demain sera meilleur.

#### **4. Rapport annuel des 8 sociétés**

Les rapports sont synthétisés par Jacques Haymoz. Il y a une augmentation des membres. 904 (+ 13 par rapport à 2020) apiculteurs-membres. 61 événements apicoles. Voir rapport en annexe.

#### **5. Situation financière**

##### **5.1 Comptes 2020**, présentés par Geneviève Gillon.

Chiffre d'affaires Fr. 45'014.15, avec un déficit de Fr. 7'787.15. Dernière année pour les aides au démarrage. Le projet est maintenant terminé. Actifs totaux : Fr. 73'598.10.

**5.2 Rapport des vérificateurs** est lu par Max Felser au nom des vérificateurs, la société du Lac FR.

**5.3 Approbation des comptes** : sont acceptés et approuvés à l'unanimité (sans les membres du comité).

##### **5.4 Cotisations**

Pour les membres-partenaires de la SAR (cotisation de Fr. 22.-- au lieu de Fr. 53.--), il est proposé aussi d'encaisser aussi en plus les Fr. 6.-- pour la FFA. Chaque section devra se prononcer pour la cotisation aux sections qui ont des membres partenaires dans leur liste.

**5.5 Budget 2021** : Le budget prévoit un déficit de Fr. 3'752.--. Le budget est approuvé à l'unanimité. Un immense merci à Geneviève Gillon pour l'excellente tenue des comptes et tout le travail effectué.

#### **6. Rapport de la vulgarisation**

Présenté par Eric Dorthe. Quelques activités (sans l'apéro convivial) ont eu lieu dans les accalmies sanitaires. Un immense merci à Olivier Pittet pour son soutien inlassable motivation pour l'organisation des cours et au secrétariat de Grangeneuve pour la gestion des listes, des invitations et des présences. Merci aux apiculteurs qui ont participé aux visites et activités sur leur rucher, avec grand succès. Merci aussi à Hervé Mermillod et à David Aeschlimann. Voir Annexe.

#### **7. Rapport de l'élevage**

Marius Schneuwly (**Buckfast**) présente son rapport. Voir annexe. Deux stations de fécondation au Moléson (1'000 reines) et la Dent de Lyss (1'300 reines). Le soutien du canton pour le programme VSH est très apprécié.

Walter Kilchmann (**Mellifera**): 2021 war trotz Schneedecke am Anfang der Saison ein erfolgreiches Jahr ist ein Erfolg für die Züchter. Leider wurde Material in der Belegstation gestohlen Bienen. Die 5 Belegstationen mit den 5 Zuchtlinien konnten erfolgreich mit den Jungköniginnen besucht werden.

Alexandre Gumy (**Carnica**) présente son rapport. Un rucher a été découvert dans le périmètre de protection du Petit Mont. Il doit être exclu ces prochaines semaines. Les frais d'analyses pour l'ADN sont pris en charge par le Canton, de même que la montée en station et, pour la dernière année, le subventionnement des reines de station à la vente. 1'460 reines ont été amenées sur cette station. Les vols avec un drone pour déterminer les lieux d'accouplement auront à nouveau lieu en 2022. Merci aux personnes qui s'occupent avec brio des ruchers de testage. Voir Annexe.

## **8. Rapport du contrôle du miel**

Présenté par Arnold Chassot. Les saisons se suivent, 2021 était une année sans. 5'382 (-19'000) kilos ont été labellisés en 2021. Pour 2022, les apiculteurs peuvent annoncer 3 lots sur le même formulaire, pour un montant de Fr. 3.-- par formulaire. N'oubliez pas de remplir la feuille d'enregistrement agrafée dans la revue SAR de janvier. Le contrôle est plus efficace directement à l'extraction. Contrôlez le taux d'humidité par sondage avant l'extraction (taux maximal pour le Label d'Or : 18,5%). Merci à tous les contrôleurs des sections. Voir Annexe.

## **9. Rapport de la commission apicole de l'UPF**

Présenté par Anne-Claude Jacquat. La commission composée de 6 membres a siégé deux fois en 2021 : Feu bactérien, point sur les bandes fleuries, collaboration Grangeneuve – BeeVectoring et changements des membres. Voir annexe.

## **10. Situation sanitaire : rapport de l'Inspecteur cantonal**

Yves Jaquet : pas de cas de loque en 2021. A ce jour, il y a 929 apiculteurs (+ 105) avec 10'298 colonies enregistrés dans le canton de Fribourg. Deux reines ont été importées en 2021.

Un petit mail à [saav-sa@fr.ch](mailto:saav-sa@fr.ch) est le bienvenu pour tout et **avant** tout déplacement d'abeilles. Voir Annexe.

## **11. Divers**

**Prochaine assemblée des délégués : le samedi 11 février 2023.**

Organisée par la section de la Singine.

## **12. Honorariat**

Les 39 apiculteurs qui ont suivi avec succès les cours Débutants reçoivent leur attestation de participation. Bravo à tous ces candidats qui ont dû suivre les cours dans des conditions (sanitaires) très difficiles.

Serge Jemmely est nommé Membre d'honneur de la FFA.

## **Produits du terroir**

Pierre-Alain Bapst motive les apiculteurs à rejoindre rapidement et en bon nombre la liste des fournisseurs agréés Terroir Fribourg. L'harmonisation Label d'Or et certifié Terroir Fribourg est en bonne voie. Bravo.

## **M. le CE Didier Castella**

Présente encore tous les soutiens accordés par le canton à l'apiculture fribourgeoise. Merci pour ces précisions fort agréables.

## **Remerciements à Anne-Claude.**

Anne-Claude ne ménage pas ses efforts. Un IMMENSE merci à Toi, Anne -Claude pour tout ce que tu fais pour nous.

## **Conférence de Christoph Lehnen**

Comment répartir des produits de protection des plantes sur les cultures par les abeilles. De grandes discussions fournies ont suivi la présentation à l'écran.

*Pour la rédaction :*

*Olivier Pittet, le 12 février 2022*

**Annexes : différents rapports listés dans le texte**

Rapport de la présidente FFA  
12 février 2022, AD FFA, Courtepin

Je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue à la 107<sup>e</sup> assemblée des délégués de la Fédération fribourgeoise d'apiculture. Je salue en particulier la présence de M. le Conseiller d'État Didier Castella, M. Pierre-Alain Bapst, directeur de Terroir Fribourg, M. Jonas Aebischer, conseiller communal de la commune de Courtepin.

Avez-vous déjà fait l'expérience de vous nourrir uniquement de hamburger-frites matin, midi et soir pendant un mois ? Moi non, mais je suppose que ma santé en aurait pris un coup ! C'est un peu ce que nos abeilles ont dû subir en juin 2021 après un printemps si pluvieux et venteux que la plupart des colonies n'ont pas pu sortir pour récolter et stocker de la nourriture de qualité essentielle à leur bon développement. Devoir nourrir des colonies avec du sirop au mois de juin n'est pas seulement coûteux pour l'apiculteur mais c'est aussi inquiétant pour la santé des abeilles. Pour de nombreux apiculteurs, la récolte de miel n'a pas dépassé 10% d'une année moyenne, on ne trouve pratiquement plus de miel Suisse chez les particuliers. Beaucoup d'essaimage et une forte pression de Varroa sont venus noircir encore un peu cette année apicole. Les pertes de colonies à la sortie de l'hivernage ne sont pas encore connues précisément, mais il semble qu'elles soient assez élevées.

Les défis sont donc nombreux pour préserver nos abeilles domestiques, mais aussi les abeilles sauvages et les autres insectes qui font partie de la base de l'équilibre naturel. En tant qu'apiculteurs, nous devons garder les yeux ouverts sur l'évolution des pratiques, nous remettre en question et échanger avec les autres pour avancer dans le bon sens. Et malgré le tableau un peu noir que je viens de vous dresser, je reste confiante en l'avenir parce-que je ressens une formidable dynamique positive au sein de nos sociétés d'apiculture. Chaque année, de nombreuses personnes souhaitent se former, chaque année de nouvelles idées se développent et les nouvelles technologies comme les visioconférences, démocratisées par la situation de pandémie, facilitent les échanges avec les apiculteurs des sections voisines, des cantons voisins ou même avec nos collègues d'autres pays.

L'apiculture est étroitement liée à l'agriculture, un monde également sous pression et en plein bouleversement pour aller vers des pratiques plus respectueuses des sols et de la biodiversité. Les grands chantiers à l'échelle nationale et internationales de ces prochaines années sont la mise en œuvre d'une infrastructure écologique fonctionnelle qui va toucher tous les milieux : la zone agricole, la forêt, les cours d'eaux, le milieu bâti. Chacun de nous, à notre échelle, peut amener sa pierre à l'édifice, ou plutôt sa fleur à la prairie.

En tant que présidente de la Fédération fribourgeoise d'apiculture, je souhaite apporter à nos membres des outils pour mieux comprendre et préserver les ressources dont dépendent nos abeilles, susciter l'intérêt pour ce qui se met en place au niveau agricole pour préserver la biodiversité, et aiguïser la curiosité des apiculteurs pour les projets de recherches innovants.

Nous aurons l'occasion en deuxième partie d'après-midi d'écouter M. Christoph Lehnen, directeur de Bee Vector Technology Suisse à St-Aubin, qui nous présentera un intéressant projet de lutte contre les maladies fongiques sur des cultures mellifères avec des abeilles.

En espérant que l'année 2022 soit généreuse et propice à des colonies et des apiculteurs en pleine santé, je vous souhaite un très bel après-midi.

Avant de passer la parole à M. Le CE Didier Castella et à M. le CC Jonas Aebischer, je tiens à remercier l'ApiCenter de LANDI Courtepin qui nous offre l'apéritif qui suivra l'assemblée.



12 février 2022

## Rapport de la commission apicole de l'UPF

Les membres de la commission se sont réunis deux fois en 2021, en mars et novembre. Parmi les principaux sujets discutés, le point a été fait sur l'incidence de feu bactérien dans le canton. L'obligation de contrôler est tombée en 2020 mais des périmètres de faible prévalence ont été définis autour des pépinières où les contrôles se font encore. L'été chaud et humide a favorisé le feu bactérien, surtout en Singine. Une vingtaine de cas en tout ont été recensés, dans les zones de sécurité. Pour ces cas, les plantes concernées doivent être éliminées au frais des propriétaires.

Dans les projets agricoles en lien avec l'apiculture, le point a été fait sur les essais de bandes fleuries pour pollinisateurs en collaboration avec Agroscope. L'essai n'a pas pu être mené à bien en raison d'une forte pression de campagnols, mais il va se poursuivre en 2022. La collaboration entre le rucher de Grangenenuve (Eric Dorthe) et le projet de Bee Vector Technology à St-Aubin a également été présenté. La vulgarisation agricole met un accent fort sur la réduction des phytos. L'objectif 2027 est une réduction de moitié de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le 31 août, les forestiers du 3<sup>e</sup> arrondissement ont terminé leur séance annuelle par une rencontre avec les apiculteurs Raphaël Jaquet et sa fille et Sophie Giriens, biologiste et conservatrice des collections au Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Mme Giriens a présenté la grande diversité des abeilles sauvages, leur mode de vie et le lien qu'ont certaines espèces avec le milieu forestier. Les forestiers ont aussi pu voir l'intérieur d'une ruche et comprendre comment fonctionne une colonie tout au long des saisons. Le but de la rencontre était de voir comment favoriser les insectes utiles en milieu forestier. La rencontre a suscité un vif intérêt parmi les forestiers et des événements similaires pourraient être organisés ces prochaines années dans d'autres arrondissements. Je remercie Charles Cottet qui a organisé l'événement et qui est depuis parti à la retraite. Nous remercions sincèrement Charles Cottet pour son travail auprès de la commission et lui souhaitons bon vent pour la suite, pourquoi pas avec des abeilles ?

Charles Cottet est remplacé à la commission par Valentine Kamm, forestière adjointe au 3<sup>e</sup> arrondissement, qui a suivi une formation d'ingénieure à l'HAFL et nouvelle apicultrice. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la commission apicole de l'UPF.

Pour la commission apicole UPF  
Anne-Claude Jacquat



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires  
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Service de la sécurité alimentaire  
et des affaires vétérinaires SAAV  
Amt für Lebensmittelsicherheit  
und Veterinärwesen LSVW

Santé animale

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 70, F +41 26 305 80 09  
www.fr.ch/saav

*Givisiez, le 12 février 2022*

## Rapport de l'inspectorat des ruchers

Mesdames, Messieurs,

En 2021, malgré une météo capricieuse et une saison difficile, il n'y a eu aucun cas de loque américaine ou de loque européenne. De ce fait, le canton est actuellement indemne de loque.

Concernant la campagne amitraze 2021 : sur 106 lieux de prélèvement, il y a eu 8 contestations (7.5%) pour la cire et aucune pour le miel.

Au printemps 2021, le nombre d'apiculteurs était de 929 (+105). Il est en hausse par rapport à l'année 2020. Le nombre de colonies était également en hausse, 10299 colonies annoncées (+1019).

En 2022 (comme en 2021), l'Etat de Fribourg prendra à nouveau en charge le 25% du prix des produits de lutte contre le varroa, commandés avant le 20.05.2022. Un courriel sera envoyé en mars à tous les apiculteurs.

Durant l'année, 82 contrôles dynamiques ont été réalisés sur la base de mandats et 117 contrôles en production primaire (PPr).

En 2021, il y a eu une importation de reines mais pas d'importation de colonies d'abeilles.

En 2022, les aspects sanitaires et les contrôles de la production primaire sont vérifiés lors d'un seul contrôle, en principe une fois tous les huit ans. L'inspecteur cantonal des ruchers se charge de la coordination des contrôles et des mandats aux inspecteurs des ruchers régionaux.

En 2022, tous les contrôles dynamiques (déplacement, suspicion de maladie, etc.) se feront sur la base de mandats et de leur suivi précis, comme en 2021. Il apparaît que cette formule est très appréciée par la majorité des apiculteurs.

Pour des **déplacements d'abeilles**, veuillez faire une annonce **par écrit** à [saav-sa@fr.ch](mailto:saav-sa@fr.ch).

En cas de suspicion d'une épizootie, veuillez contacter directement l'inspecteur cantonal des ruchers, M. Yves Jaquet : 026/ 305 80 74, 079/ 791 19 50 et/ou [saav-sa@fr.ch](mailto:saav-sa@fr.ch).

Yves Jaquet  
Inspecteur cantonal des ruchers



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen  
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Service de la sécurité alimentaire  
et des affaires vétérinaires SAAV  
Amt für Lebensmittelsicherheit  
und Veterinärwesen LSVW

Tiergesundheit

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 70, F +41 26 305 80 09  
www.fr.ch/saav

*Givisiez, 12. Februar 2022*

## Rapport des Bieneninspektors

Sehr geehrte Damen und Herren

Trotz launischem Wetter und einer schwierigen Saison gab es im Jahr 2020 keinen Fall von Faul- oder Sauerbrut. Dadurch ist der Kanton aktuell frei von diesen Bienenseuchen.

Zu der Amitraz-Kampagne im 2021: auf den 106 Entnahmeorten ist es zu 8 Beanstandungen (7.5%) für das Wachs und zu keiner Beanstandung für den Honig gekommen.

Im Frühling 2021 belief sich die Anzahl der Imker auf 929 (+105). Diese Zahl ist gegenüber 2020 zunehmend. Die Anzahl der Völker ist ebenfalls gestiegen und belief sich auf 10299 (+1019).

Im Jahr 2022 (wie im 2021) wird der Staat Freiburg 25 % des Preises für die vor dem 20.05.2022 bestellten Produkte übernehmen. Im März wird ein entsprechendes Informationsschreiben an alle Imker per E-Mail verschickt.

Im Jahr 2021 wurden 82 dynamische Kontrollen auf der Basis von Mandaten und 117 Kontrollen in der Primärproduktion (PPr) durchgeführt.

Im Jahr 2021 gab es einen Import von Königinnen, aber keinen Import von Bienenvölkern.

Im Jahr 2022 werden die gesundheitlichen Aspekte und die Kontrollen der Primärproduktion anlässlich einer einzigen Kontrolle, in der Regel alle acht Jahre, überprüft. Der kantonale Bieneninspektor ist für die Koordination der Kontrollen und die Mandate an die regionalen Bieneninspektoren zuständig.

Im Jahr 2022 werden die dynamischen Kontrollen (Verstellen von Bienen, Seuchenverdacht, usw.) auf der Grundlage von Mandaten und deren präziser Nachverfolgung erfolgen, wie im Vorjahr. Es hat sich herausgestellt, dass dieses Vorgehen von der Mehrheit der Imker begrüsst wird.

**Bienenverstellungen** sind bitte **schriftlich** per Mail an [saav-sa@fr.ch](mailto:saav-sa@fr.ch) zu melden.

Im Falle eines Seuchenverdachts können sie direkt mit dem kantonalen Bieneninspektor, Hr. Yves Jaquet: 026/ 305 80 74, 079/ 791 19 50, und/oder [saav-sa@fr.ch](mailto:saav-sa@fr.ch), Kontakt aufnehmen.

Yves Jaquet  
Kantonaler Bieneninspektor